

## LA SOLUTION POUR LA PROFESSIONNALISATION

---

*Votre projet  
Nos services...*

Nous vous détaillons ci-après les éléments nécessaires à prendre en compte pour la mise en œuvre de ce projet de recrutement avec l'IPI :

### POUR UN GAIN DE TEMPS ET MEILLEURE EFFICACITE DANS VOTRE RECRUTEMENT

- Sourcing et présélection de candidats tout au long de l'année pour répondre à vos besoins de recrutement
- Conseils et expertise sur les différents dispositifs de la formation professionnelle
- Présentation de profils présélectionnés en fonction des compétences recherchées
- Organisation de forums dédiés à l'alternance chaque mois (rencontre directe avec notre vivier de candidats)
- **Embauchez toute l'année** : entrée en formation à tout moment de l'année pour une réponse à un recrutement immédiat
- Embauchez après une préparation opérationnelle à l'emploi : des profils préparés et professionnalisés pour occuper un emploi en alternance (prise de poste efficace et adaptée)

## INFORMATIONS POUR VOTRE RECRUTEMENT

---

**Début de contrat** : dès que souhaité par l'entreprise

**Constitution de binômes possible** dans la limite de nos contraintes pédagogiques, afin que vous puissiez accueillir deux candidats avec une alternance complémentaire

**Rythme d'alternance** : il est variable en fonction de chaque parcours de formation

**Entrée en formation à tout moment dans l'année**

## DEVIS DE FORMATION

Dispositif	Intitulé de la formation	Nombre d'heures	Coût total de la formation et durée
Contrat de Professionnalisation	Technicien Supérieur en Maintenance et Informatique <i>Certification professionnelle inscrite au RNCP de niveau III : Maintienicien en Informatique et Réseaux (TSMIR)</i>	Entre 1302 et	Durée du contrat : 24 mois Coût : 1302 X 12€/h, (Prise en charge de tout ou partie par votre OPCA)  Rythme d'alternance : <u>environ</u> 1 semaine formation/1 semaines entreprise
Contrat d'apprentissage	Technicien Supérieur en Maintenance et Informatique <i>Certification professionnelle inscrite au RNCP de niveau III : Maintienicien en Informatique et Réseaux (TSMIR)</i>	1400	Durée du contrat : 24 mois Coût : 10852 € HT/an/apprenti. (via la taxe d'apprentissage)  Rythme d'alternance : <u>environ</u> 1 semaine formation/1 semaine entreprise

## REMUNERATION

### Rémunération :

En contrat de Professionnalisation :  
65 à 85 % du SMIC

En contrat d'apprentissage  
55 % du SMIC

### AVANTAGES EMPLOYEUR :

- Bénéficiez pendant un an d'une compensation totale des charges patronales pour toute embauche supplémentaire d'un jeune en alternance, avant le 30 juin 2012. *En savoir plus :* <http://www.emploi.gouv.fr>

Votre contact Administratif : Sylvie HUGUET  
Responsable Placement & Relations Entreprises - ☎ 01.80.97.35.08 – @mail : shuguet@groupe-igs.fr